

Crise du Covid-19 : Paris Est Marne et Bois aux côtés des entrepreneurs

L'intercommunalité Paris Est Marne&Bois et ses 13 communes accueillent le troisième tissu économique le plus dense de la petite couronne d'Ile-de-France avec 44.000 entreprises. Forte de sa compétence en matière de développement et d'aménagement économiques, elle accompagne les entrepreneurs dans la relance ou la poursuite de leur activité, suspendue ou fortement réduite par la crise sanitaire du Covid-19.

A cet effet, Jacques JP Martin, président de Paris Est Marne&Bois, propose dès à présent aux maires du territoire de déployer plusieurs actions de soutien au redémarrage de l'activité des TPE/PME.

Premier levier : les maires pourront orienter les entreprises ou commerces en difficulté vers **des guichets uniques que le territoire mettra en place dans ses espaces de coworking de Saint-Maur, Saint-Mandé et Joinville-le-Pont mais aussi sous forme dématérialisée, proposant ainsi une offre individualisée, des conseils et une aide aux démarches courantes à tous les acteurs économiques du territoire.**

C'est dans ce cadre que Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, et Jacques JP Martin, président du territoire, se sont rendus ce matin dans le tout nouveau site de travail partagé situé à côté de l'hôtel de ville, où un guichet unique ouvrira dans les tous prochains jours : *« je me félicite de cette action de proximité conduite rapidement par le territoire et la Ville. C'est l'illustration d'une collaboration active et concrète avec les maires du territoire, aux côtés des entrepreneurs ».*

Deuxième levier : **une aide au financement du coût des adaptations indispensables à la reprise** (investissements matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement etc...), **parmi lesquels un partenariat avec le fond « Résilience Ile de France » qui complète les solutions proposées par l'État et les banques.**

Le soutien aux petits entrepreneurs prendra la forme d'avances remboursables sur 6 ans considérées quasiment comme fonds propres. Cibles principales : les commerces, l'hôtellerie - restauration, le BTP, les arts et le spectacle, ainsi que les starts ups. Un bonus est à l'étude pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire (insertion par l'activité économique, handicap). Les montants s'échelonnent de 3000 à 100.000 euros par entreprise grâce aux compléments versés par la Région et la banque des territoires. Le dispositif sera proposé dans les toutes prochaines semaines.



CONTACTS PRESSE :

Paris Est Marne&Bois

Prescilia CABROLIER : + 33 1 84 23 74 69 / prescilia.cabrolier@pemb.fr

Lola PODEVYN : + 33 1 84 23 74 78 / lola.podevyn@pemb.fr